

maritime tourbeux avec prolifération de plantes halophiles.

- Enfin, de -1000 ans à la période actuelle s'est développé un marais d'eau douce continental, avec prolifération de cypéracées.

Ces étapes sont liées aux variations à l'échelle terrestre du niveau de la mer, des conditions climatiques et plus localement à celles des conditions sédimentaires, dont la manifestation la plus récente est la formation du cordon littoral sableux qui a isolé le marais de la mer.

Ce cordon littoral est une dune constituée de sables originaires de la plage et des vasières découvertes lors du dernier retrait de la mer. Aujourd'hui, il n'est plus « engraisé » par la mer, mais au contraire il est attaqué par les vagues des hautes mers. Sa largeur a diminué, sa crête érodée en plusieurs endroits et il est fréquemment franchi lors des grandes tempêtes. L'érosion est prise activement sur une portion du littoral, de quelques centaines de mètres, située de part et d'autre de la limite communale entre ASNELLES et MEUVAINES. Le recul est estimé à 20-30 mètres depuis 1945, par les géomorphologues (Caen)

Les formations géologiques superficielles actuelles sont :

- une coulée de loess et d'éboulis de pente à la base de la falaise fossile calcaire
- des sols argilo sableux au niveau de la cuvette centrale, avec à l'ouest sur Meuvaines, des tourbes alcalines. La tourbière actuelle se trouve en fin d'activité. Elle est exondée régulièrement l'été. (A noter que sur l'estran, jusque 300 m en avant du littoral, apparaissent des tourbes fossiles).
- les sables d'origine marine qui forment le cordon littoral, large à la base d'environ 100 m, et à son sommet, à peine 2 ou 3 m.

1.4.2. La végétation : caractéristiques des formations présentes et intérêt floristiques du secteur.

Les types de végétation rencontrés (voir carte «occupation du sol» et transects en annexe) sont :

1. La végétation psammophile recouvrant le cordon dunaire littoral

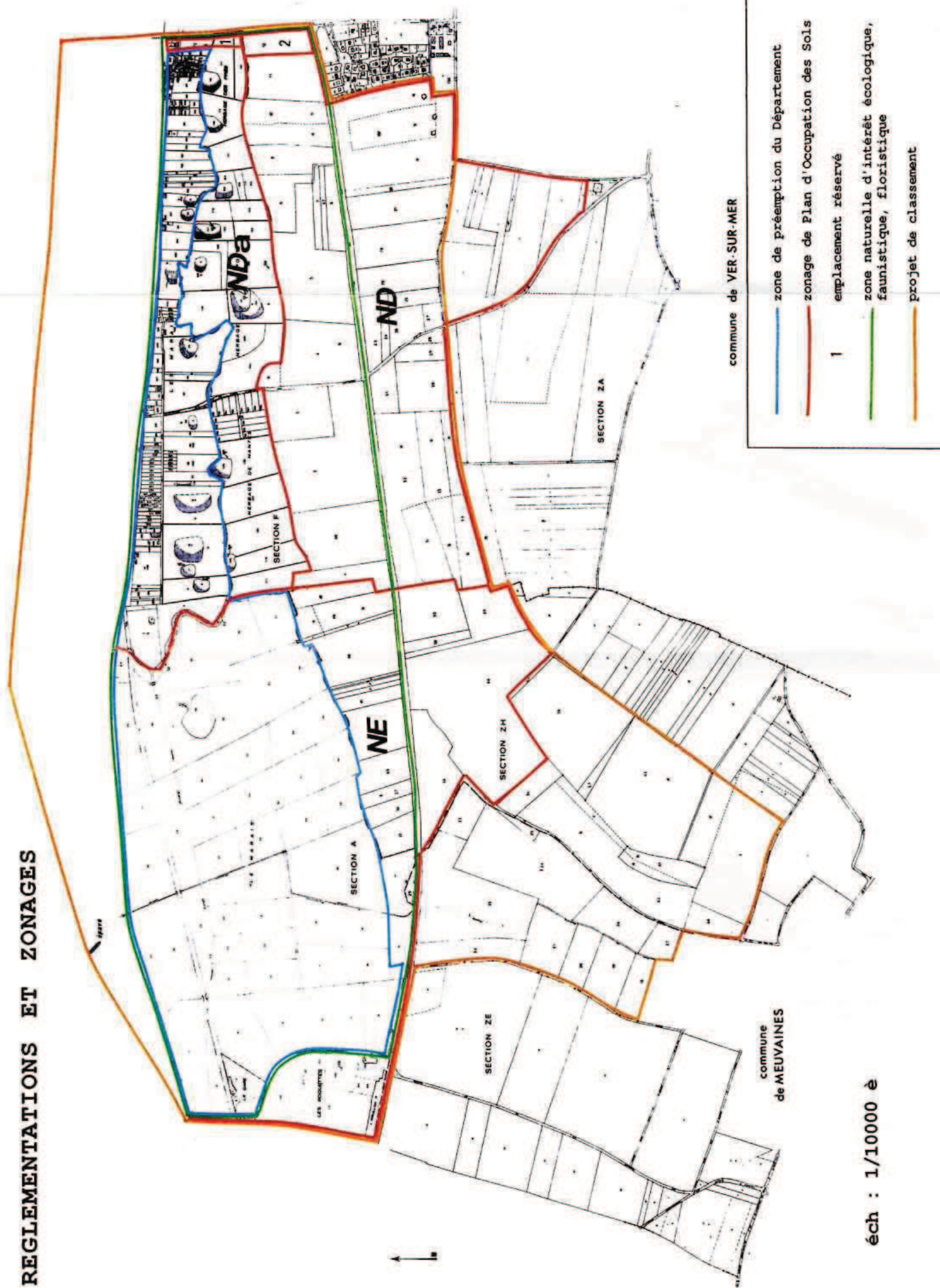
Cette végétation dunaire fortement dégradée par l'érosion marine et la fréquentation humaine montre surtout des stades pionniers constamment remaniés. Son intérêt réside encore dans la présence d'espèces rares (on se trouve par exemple en présence de deux espèces en limites de leurs zones de répartition géographique : l'Elyme des sables (*Elymus maritimus*), espèce boréale dont la Normandie est la limite sud, et la Queue de lièvre (*Lagurus lagurus*), espèce méditerranéenne qui occupe ici une de ses stations les plus nordiques), et du rôle protecteur du bourrelet sableux vis à vis du marais qu'il isole encore de la mer, malgré la généralisation des zones de fréquentation humaine maximale.

OCCUPATION DU SOL USAGES ACTUELS



éch : 1/10000 è

REGLEMENTATIONS ET ZONAGES



éch : 1/10000 à

INTERET FLORISTIQUE

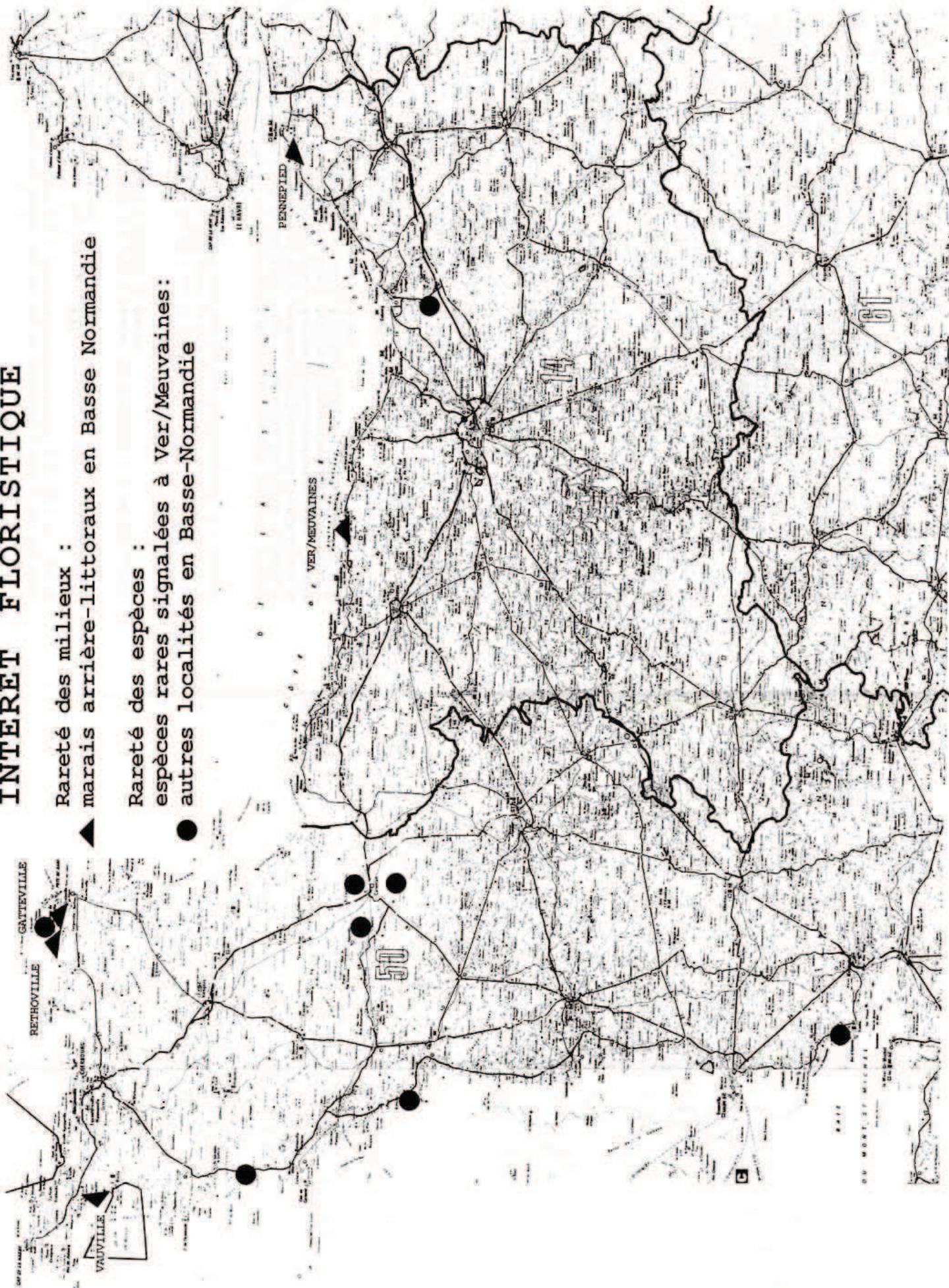
Rareté des milieux :

▲ marais arrière-littoraux en Basse Normandie

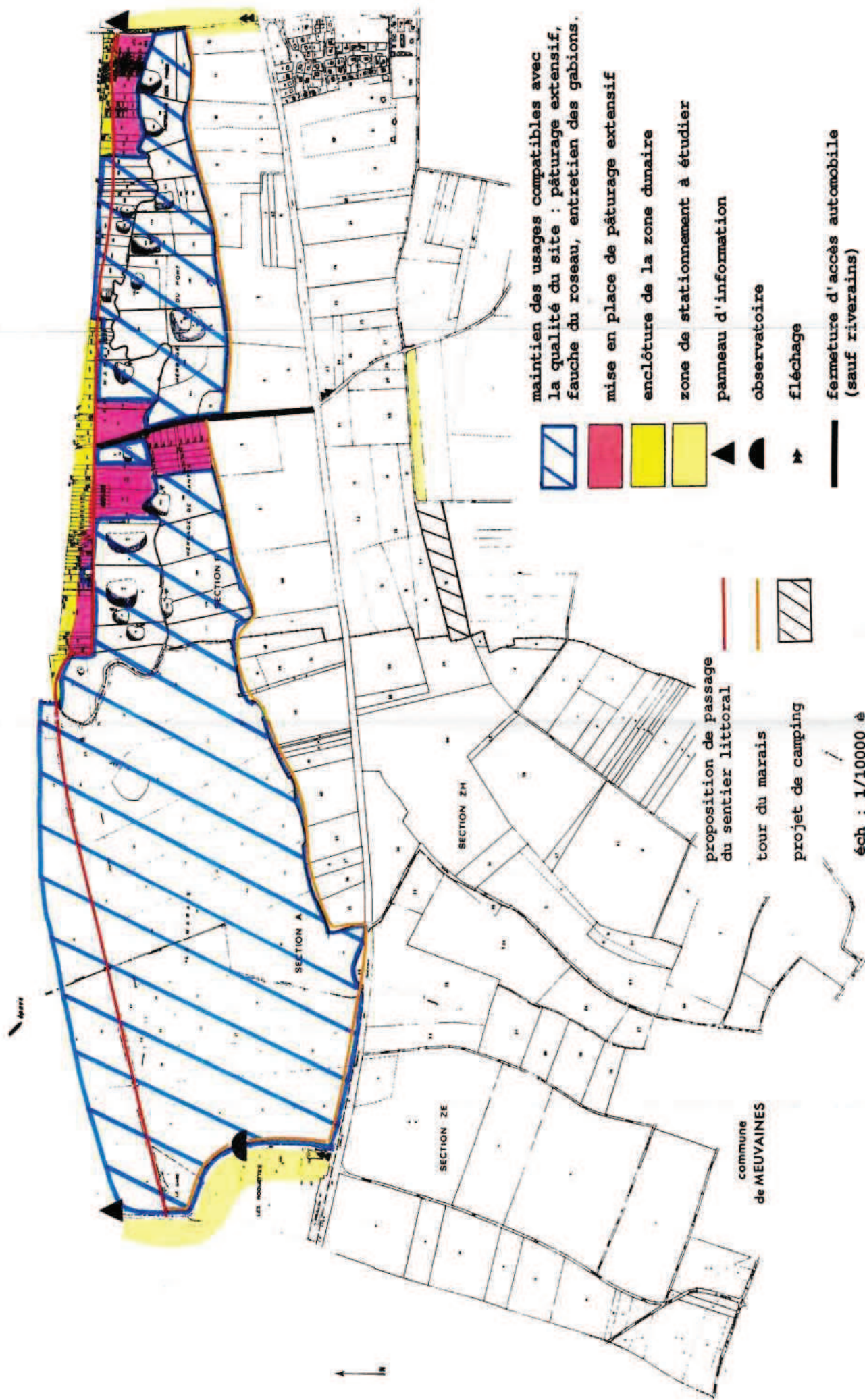
Rareté des espèces :

● espèces rares signalées à Ver/Meuvaines:

● autres localités en Basse-Normandie



PRINCIPES D'AMENAGEMENT





1



2



3



5



6

- 1- vallée en amont du marais, sur Meuvaines
- 2- le marais depuis la D 514: cultures, prairies inondées, cordon littoral franchi par la mer (mars 1990)
- 3- le cordon dunaire en limite de Ver et Meuvaines
- 4- la zone de camping en été (août 1989)
- 5-6- la zone de camping en hiver



4



5



6

le du roseau à Meuvaines
 ère pâturée à Meuvaines
 eau du marais à hauteur du VC n°4 (Ver),
 extension du roseau
 de camping, mares de gablions et prairies
 r 9/ mer
 les, gablions et roselière composite; le Hable de Hcurtot
 te en limite des deux communes
 ère dense et fauche "en ellipses" à Meuvaines